



« Des questions sur le centre d'accueil humanitaire à destination des migrants ? »

Mot d'accueil

Mireille Quehen

Cette réunion a été organisée à l'initiative des deux conseils de quartier, Charles Hermite Évangile et La Chapelle Marx Dormoy. Ce conseil de quartier fait suite à une première réunion de présentation du centre d'accueil humanitaire qui s'est tenue le 13 septembre à la Mairie du 18^{ème}.

Déroulé de la soirée

Henri Mandrile

Le temps d'échanges proposé ce soir permettra à chaque habitant de s'exprimer et d'obtenir des réponses auprès des différentes autorités compétentes qui sont présentes.

- Éric Lejoindre, Maire du 18^{ème}
- Ian Brossat, adjoint à la maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence
- Gérald Briant, adjoint au maire en charge des affaires sociales, de l'hébergement d'urgence et de la lutte contre les exclusions
- Valérie Goetz, Commissaire Divisionnaire et commissaire centrale du 18^{ème} arrondissement
- Vincent de Vathaire, directeur général des services de la Mairie du 18^{ème}
- Dominique Bordin, coordinateur des actions opérationnelles Mission SDF, Secrétariat Général de la Ville de Paris
- Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale adjointe d'Emmaüs Solidarité
- Coralie Lever Matraja, cheffe de la circonscription Nord (9^{ème} et 18^{ème} arrondissements), Direction de la Prévention, de la sécurité et de la protection
- Célia Jaubron, chef de la Subdivision travaux du 18^{ème} arrdt, 5^{ème} Section Territoriale de Voirie, Direction de la voirie et des déplacements
- Mélanie Jannot, chef de la division de propreté du 18e arrondissement, Direction de Propreté et de l'Eau
- Maël Perrono, responsable de la Section Territoriale de Voirie, Direction de la voirie et des déplacements

Après une courte présentation du fonctionnement interne du centre, un temps d'échanges permettra de s'intéresser aux répercussions du centre sur son environnement direct et sur l'ensemble du quartier. Les questions seront traitées par groupe de 5 pour permettre la fluidité des échanges. Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de s'exprimer à l'écrit à travers les membres de l'équipe d'animation ici présents qui peuvent retranscrire par écrit vos questions.

À l'issue de ces échanges, un tirage au sort sera organisé pour permettre aux habitants qui le souhaitent de rejoindre les équipes d'animation de chaque conseil de quartier. Un pot convivial clôturera ce conseil de quartier.

Présentation du centre

Aurélie El Hassak-Marzorati : En mai dernier, la Maire de Paris a annoncé la création d'un centre humanitaire pour accueillir les personnes migrantes, sa gestion a été confiée par Emmaüs. Ce centre mettra fin aux campements de rue et d'accueillir dignement les personnes migrantes. Les personnes primo-arrivantes pourront bénéficier d'une information juste et adaptée à chacune de leur situation. Ces personnes seront informées des démarches à effectuer s'ils souhaitent rester en France. Elles resteront de manière provisoire dans le centre, entre 5 à 10 jours. Pendant cette période, elles seront accompagnées par les 120 salariés d'Emmaüs ainsi que de nombreux bénévoles, elles seront hébergées dans des conditions dignes et pourront bénéficier d'un repas midi et soir. Seuls les hommes isolés seront accueillis au sein de la grande halle qui est divisée en 8 quartiers. Les familles et les mineurs isolés seront quant à eux orientés vers d'autres dispositifs hébergements et notamment en direction du futur centre qui leur sera consacré à Ivry.

Leur orientation sera travaillée avec l'État, en collaboration avec la préfecture de police qui traite les demandes d'asile au sein de ses bureaux situés boulevard Ney. L'orientation se fera notamment vers les centres d'hébergement d'urgence à Paris et Île-de-France, ou encore vers les centres d'accueil et d'orientation situés en province.

Emmaüs travaille avec l'ensemble des acteurs du quartier afin que le centre soit intégré dans son environnement. Comme prévu, à l'issue de la période de 18 mois, le centre laissera place au chantier du campus Condorcet. Les architectes ont conçu le centre de manière à ce que celui-ci puisse être démonté et reconstruit sur un autre site, dans un délai restreint.

Questions orales

Les migrants seront accueillis 10 jours, pourquoi une période aussi courte ?

Aurélie El Hassak-Marzorati : L'objectif du centre est de répondre à la situation à laquelle est aujourd'hui confrontée Paris avec l'installation de personnes dans ses rues dans des conditions indignes. Il s'agit dans un premier de temps de proposer une mise à l'abri à ces personnes. Les bénéficiaires seront par la suite accompagnés et orientés vers d'autres structures adaptées à leur situation. Pour cela, Emmaüs travaille en étroite collaboration avec l'État afin que le délai de 10 jours soit strictement respecté, un protocole a été signé à cet effet entre l'État, la Ville de Paris et Emmaüs.

Quelle est la contribution du gouvernement dans le fonctionnement du centre ?

Eric Lejoindre : Le gouvernement finance le fonctionnement de la partie hébergement, puisque l'hébergement d'urgence fait partie des responsabilités et compétences de l'État. L'État est un partenaire indispensable pour permettre au centre de vivre, mais aussi afin de trouver des solutions adaptées à chacune des personnes. Le centre va également permettre de mieux gérer les flux, de les

fluidifier, puisque la prise en charge sera continue. Aujourd'hui lors des opérations de mise à l'abri l'État doit parfois trouver des solutions pour plus de 2 000 personnes, c'est considérable. Ce système va également permettre une meilleure prise en charge en aval de la mise à l'abri, les personnes qui seront orientées vers des centres d'hébergement parfois loin en province pourront être accompagnées et bénéficier dans le cadre du centre d'un accès à une information juste et rassurante sur l'orientation qui leur sera proposée.

Des passeurs sont installés dans le quartier, quand ce problème va être résolu ?

Éric Lejoindre : Le centre est également un outil qui va permettre de rompre le lien entre les passeurs et les migrants. Les passeurs utilisent la vulnérabilité des migrants pour les manipuler et leur donner des informations erronées. Le centre apporte la garantie que les migrants pourront bénéficier d'une information juste sur la prise en charge que la France propose.

Pourquoi avoir choisir un emplacement à la Porte de La Chapelle alors que notre quartier est déjà confronté à de nombreuses problématiques et désordres publics.

Éric Lejoindre : La création de ce centre répond avant-tout à un problème auquel il était urgent d'apporter une solution. Le phénomène de campement de rue touche Paris depuis plus de 2 ans maintenant, et plus particulièrement certains de nos quartiers tel que Pajol, les jardins d'Éoles, ou encore les abords du métro La Chapelle. Il y a deux raisons principales à la localisation du centre à la Porte la Chapelle. La première c'est qu'il était important de choisir un lieu qui se trouve à proximité des flux existants pour capter ces publics. Ensuite, il y a une question d'opportunité, le terrain de la gare Dubois était disponible pour 18 mois en attendant le début des travaux du Campus Condorcet.

D'autre part, je suis convaincu que l'on n'ajoute pas un problème supplémentaire à la Porte de la Chapelle. L'installation temporaire de ce centre va permettre de résoudre un problème, celui des campements, on apporte une solution viable. Par ailleurs, on peut être confiant sur la gestion du centre qui sera assurée en interne par l'équipe de professionnels d'Emmaüs Solidarité, en partenariat avec l'État, la Ville de Paris et les services de Police. En effet, tous ces acteurs sont extrêmement mobilisés pour que la mise en œuvre du centre se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Est-ce que d'autres visites du centre qui seront organisées ?

Aurélie El Hassak-Marzorati : De nombreuses visites ont été déjà organisées à destination des habitants de quartier. Demain, les premières personnes vont pénétrer dans le centre, il ne sera donc plus possible dans l'immédiat de visiter le centre afin de respecter l'intimité des personnes et permettre aux salariés d'Emmaüs de travailler dans des conditions sereines.

Éric Lejoindre : Parmi les 500 personnes qui ont pris attache avec Emmaüs pour être bénévole au sein du centre, un nombre important habite le 18ème, ces personnes seront donc directement impliquées dans ce projet et pourront témoigner auprès des riverains du travail mené au sein du centre.

Qu'en est-il du « campement de Roms » installé à proximité du 29 boulevard Ney ?

Dominique Bordin : En effet un certain nombre de personnes se sont installées au niveau du pont situé à proximité du 29 boulevard Ney. Une tentative a été menée pour empêcher l'installation, mais il n'était pas possible d'intervenir directement étant donné qu'il s'agit d'un terrain privé appartenant à la SNCF. La face d'évacuation est proche. Face à ce type de situation, il faut prendre en compte le fait que la Ville intervient dans le cadre restreint de ses compétences et que les procédures judiciaires à mettre en place pour parvenir à l'évacuation sont parfois longues.

Ne pensez-vous pas que la création de ce centre à la Porte de la Chapelle va ajouter de nouveaux problèmes à ceux que l'on connaît déjà, à savoir : prostitution, trafic de drogue, camps de rues, taxis clandestins.....Ces désordres posent aux riverains de réelles difficultés au quotidien, notamment pour ceux qui résident au 100 rue de la Chapelle.

Auréliel El Hassak-Marzorati : Ce qu'il est important de souligner c'est que les personnes migrantes ne sont pas des délinquants, si aujourd'hui elles sont visibles c'est parce qu'elles vivent dans les rues. Si ces personnes ont un toit sur la tête il n'y a pas de risque accru pour qu'elles aient des comportements délinquants. Le point commun de ces personnes c'est uniquement la détresse de l'exil.

Éric Lejoindre : Le centre humanitaire ne règlera pas les problèmes de la Porte de la Chapelle, de même il n'en rajouterait pas. Il faut bien comprendre que les sujets du centre humanitaire et de la Porte de la Chapelle ne sont pas fondamentalement liés. On est conscient des problèmes que rencontrent au quotidien les riverains de la porte de la Chapelle c'est pourquoi mon équipe investit et travaille énormément sur ce territoire. Le campus Condorcet, le Tramway, Chapelle International ou encore Gare des Mines Fillettes sont des projets qui permettront à moyen et long terme de faire évoluer de manière positive ce quartier.

Concernant la prise en charge des personnes migrantes, il faut comprendre que chaque personne qui entrera dans le centre n'en sortira pas sans qu'une solution lui soit proposée. Et cela même si elle ne sera pas nécessairement orientée vers la partie hébergement. Le risque d'avoir des personnes qui ressortent sans être pris en charge est donc tout à fait minime.

Valérie Goetz : Concernant le 100 rue de la Chapelle il est possible de se rencontrer et de faire un point de façon sereine. Il est certain que la Porte de la Chapelle est un secteur sur lequel se concentre un certain nombre de problématiques, tel que trafic de drogue, prostitution, campements « Roms ». Mais ces phénomènes ne sont pas propres à la Porte de La Chapelle. La problématique des Roms est un phénomène qui doit être traité à l'échelle de Tout Paris. Lorsque l'on démantèle localement un camp, on ne fait que déplacer le problème. D'ailleurs, il y avait un campement qui était sous l'échangeur il a été démantelé. Ces occupants ont pu être relogés, la zone est désormais neutralisée.

Au niveau des rails à Poissonniers, c'est un campement de plus de 300 personnes qui a été démantelé. De nouveau, il est important de rappeler que les démantèlements s'exercent dans un cadre légal et juridique qui est celui de l'État de droit.

Concernant la prostitution, il faut savoir que ce n'est pas un délit, le racolage n'est pas un délit. La police peut uniquement intervenir sur le délit d'achat d'un acte sexuel dans la rue. Depuis la mise en œuvre de la nouvelle loi, mon équipe a enclenché 31 procédures dont 2 à la Porte de la Chapelle. Il est

compliqué de constater les délits car les personnes doivent être prises au fait. Une fois condamné, ces personnes reçoivent des amendes d'un montant allant de 250 et 350 euros.

Pour la drogue, d'importantes saisies sont effectuées en Seine Saint Denis (93). Sur le secteur de la Porte de la Chapelle se sont généralement des plus petites quantités qui sont saisies. Sachez que la police procède à des interpellations inlassablement, en général se sont des hommes âgés entre 17 ans et 25 ans qui sont interpellés. La police entame les procédures, la justice fait par la suite son travail.

Le sujet des taxis clandestins est traité par la préfecture de police, par la brigade Boer. Il s'agit de filiales très organisées. Cette problématique dépasse le commissariat du 18ème puisqu'il est souvent nécessaire de travailler à l'international pour démanteler ces filiales. Le commissariat du 18ème effectue régulièrement des signalements à cette brigade. Un groupe de taxi clandestin avait été démantelé il y a 3 ans grâce au travail de cette brigade. Le commissariat va solliciter cette brigade de nouveau pour demander à ce que leur action soit plus visible.

La question porte sur le flux du centre. Est-ce que le centre sera en capacité d'absorber un flux entrant qui risque d'être plus élevé que le flux sortant ? Que se passera-t-il si le délai de 10 jours n'est pas respecté ?

Aurélié El Hassak-Marzorati : Il y a 70 personnes qui arrivent en moyenne par jour à Paris, le centre est en capacité d'accueillir ce flux chaque jour et de les orienter vers les dispositifs adaptés. On estime que durant l'hiver le flux devrait légèrement baisser.

Éric Lejoindre : Le centre est pensé à la bonne échelle, les personnes qui entrent dans la bulle ne seront pas toutes orientées vers le centre d'hébergement. Toutefois, personne ne sortira de la bulle sans solutions. Les personnes qui n'auront pas accès à la partie hébergement seront accompagnées vers d'autres dispositifs adaptés à leurs situations et leurs besoins.

En terme de propreté, quels moyens renforcés seront mis en œuvre autour du centre ?

Mélanie Jannot : On intervient rue de La Chapelle tous les jours, on lave deux fois par semaine la rue de la Chapelle. Sur la Porte de la Chapelle les parties minérales sont traitées mécaniquement, plusieurs fois par semaine avec des renforcements si nécessaire. Sur les espaces occupés on a mis en place une cellule de veille que l'on déclenche dès que la souillure est importante. Concernant les espaces près de l'autoroute se sont des interventions plus compliquées qui nécessitent la mise en place d'un chantier mobile (fermeture de la circulation).

Il est nécessaire que Paris développe d'autres lieux d'accueil : est-ce qu'une prospection à ce sujet est en cours ?

Éric Lejoindre : Ce travail a été demandé par la Maire de Paris. Les services de la Ville y travaillent en ce moment mais aucun site n'a été pour le moment identifié. Le centre a été pensé pour être déplacé aisément. Comme la Maire de Paris l'a souligné il est souhaitable que chaque quartier et arrondissement de Paris puisse prendre sa part. Il y a d'ailleurs déjà des centres d'hébergement dans différents quartier de Paris, y compris dans le 18ème à Montmartre rue Coustou.

Les habitants du quartier souhaitent accueillir les personnes dans le besoin mais il faut prendre en compte le fait que notre quartier est déjà sinistré. Nous sommes confrontés à des problèmes d'insécurité récurrents, il y a notamment des problèmes d'éclairage qui sont très problématiques pour les riverains au niveau de la rue Raymond Queneau qui est régulièrement plongée dans le noir suite à des dégradation de l'éclairage public.

Éric Lejoindre : C'est un problème auquel nous sommes très attentifs. Vous avez vu pu pour certains constater que des habitants avaient déposé au budget participatif un projet pour l'enfouissement de l'armoire électrique de la Rue Raymond Queneau. Depuis plusieurs mois des tentatives ont été menées pour sécuriser son accès, en l'absence de solutions efficaces, j'ai sollicité les services afin que l'armoire soit enterrée dans les plus brefs délais.

Célia Jaubron : On a en effet un fort vandalisme dans le quartier, comme l'a spécifié le Maire on a travaillé pour sécuriser l'accès à l'armoire électrique. D'un point de vue voirie, récemment nous sommes intervenus pour surélever et sécuriser le carrefour de la rue Jean Cottin. Nous avons également réaménagé l'impasse Marteau.

Pourquoi ne pas avoir consulté la population en amont du projet ?

Éric Lejoindre : Un Comité de suivi sera mis en place sous l'égide d'Emmaüs Solidarité. Une première date sera proposée après les vacances de Noël. Sur la question de la concertation, en juin le site n'était pas encore choisi. Il faut également prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un projet temporaire, ce n'est pas un projet qui va transformer le quartier pendant les 10 années à venir contrairement au projet Chapelle Charbon ou au projet de la Gare des Mines, où des concertations ont été très largement engagées. On est dans une réponse d'urgence pour répondre à la problématique des campements de rues, une situation qui n'est ni acceptable pour la dignité de ses personnes comme pour le quotidien des riverains.

Ian Brossat : La ville de Paris partage l'idée que le 18ème n'a pas vocation à être seul mis à contribution dans cette politique de solidarité. D'ailleurs, 1 500 places ont été créés à l'échelle de Paris pour héberger les personnes migrantes, différents arrondissements y contribuent, y compris la banlieue proche de Paris via des terrains qui appartiennent à la ville de Paris.

Questions écrites

Que fait-on de nos SDF permanents ?

Les habitants, témoins de situation de détresse, peuvent contacter le SAMU social au 115. Il est possible de leur signaler une personne sans-abri ainsi ils pourront passer lui rendre visite lors de leur prochaine maraude

Comment seront informés les migrants du Sud du quartier qu'ils peuvent aller au nouveau centre ?

Emmaüs Solidarité organise des maraudes pour aller à la rencontre des migrants et leur proposer une prise en charge. Les habitants, témoins de situation de détresse, peuvent en informer Monsieur

Gérald Briant, élu Chargé des affaires sociales, de l'hébergement d'urgence et de la lutte contre les exclusions à la mairie du 18^{ième} arrondissement.

Pourquoi le centre humanitaire n'est pas sécurisé pour éviter le passage des migrants non accueillis de passer sur les barrières ?

La sécurisation a été prévue par l'installation de mobilier urbain le long du périmètre du centre.

Les italiens laissent passer leurs migrants. Pourquoi ne laisse-t-on pas passer ceux qui veulent se rendre en Angleterre ? Nous n'avons pas vocation à faire le job des anglais. Il faut renégocier les accords du Touquet.

Sujet au niveau européen. Ne peut être traité à l'échelle locale.

Il va sans aucun doute persister des personnes à la rue dans le 18^{ème} ou aux environs. Les droits de ces personnes à la dignité doivent être respectés : mettre immédiatement des toilettes et des points d'eau en nombre suffisant, ne pas saccager les maigres biens des personnes qui les ont eus grâce à la solidarité. Pourquoi services municipaux et police cassent les tentes, les matelas, les couvertures sans aucun respect malgré le froid et la pluie ?

Les personnes à la rue n'ont pas vocation à y rester. Elles doivent être accueillies dans des bâtiments leur assurant leurs droits fondamentaux en termes d'hygiène, de sécurité et confort.

Dans le centre qui devra être un modèle à dupliquer, il faut mettre plus de personnel salarié professionnel et laisser les bénévoles pour les centaines de personnes qui restent à la rue. Le service médical doit être une antenne de la DASS hospitalière et non de Médecin du Monde. Les accompagnements doivent être assurés par des professionnels salariés. Les bénévoles ne sont pas à même de faire fonctionner une structure amenée à s'étendre et à se dupliquer à l'échelle des besoins.

Le centre est géré par Emmaüs Solidarité qui en est le maître d'œuvre et en assure le fonctionnement. Les bénévoles sont une force d'appoint sans rôle décisionnel.

Tirage au sort de membres des équipes d'animation

Pot convivial

Remerciements